MINISTERE DE L'AGRICULTURE - SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

DLP 15-11-84452305

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Publication périodique

Edition de la Station **Nord - Pas-de-Calais - Picardie**
Tilloy-les-Mofflaines - B.P. 355 - 62026 ARRAS - Tél. (21) 59.99.35
Siège de la circonscription
Cité administrative - 59048 Lille cedex - Tél. (20) 52.00.25
Antenne régionale picarde :
(Somme et Oise), 56, rue Jules-Barni - 80040 Amiens - Tél. (22) 92.51.27
(Aisne) Cité administrative - 02016 Laon - Tél. (23) 23.00.41
Permanence les lundi, mercredi et vendredi matin

Abonnement annuel 115,00 F.
Regisseur de Recettes
D.D.A. du Nord
C.C.P. 5704 01 W

ISSN 0757-6595 CPPAP n° 1824 AD Imprimerie de la Station Nord - Pas de Calais - Picardie - Directeur gerant Ch. de la MESSELIERE

SPECIAL NORD - PAS-DE-CALAIS

BULLETIN TECHNIQUE n° 31 du 9 NOVEMBRE 1984

CEREALES :

* Les pucerons s'installent
* Des dégâts dus aux limaces.

CEREALES

PUCERONS ET JAUNISSE NANISANTE

Les températures clémentes des premiers jours de novembre ont entrainé une augmentation des populations de pucerons présentes sur les cultures.

Un certain nombre de parcelles atteignent des taux d'infestation élevés (jusqu'à 20 - 30 % de pieds porteurs de pucerons) ; dans la plupart des cas, il s'agit de cultures **semées avant le 10 octobre** (les régions de CAMBRAI et BAPAUME semblent plus particulièrement touchées). Dans ces conditions, une intervention s'impose (Cf. bulletin n° 29 pour la liste des produits).

Cette préconisation peut concerner le quart des parcelles d'escourgeon de la région. Cependant, dans la majorité des cas, les taux d'infestation sont inférieurs à 15 % et les interventions insecticides ne sont pas nécessaires pour le moment.

Continuez à surveiller l'installation des pucerons dans vos cultures ; chaque situation est particulière. Si le temps doux persiste, une aggravation est probable.

En cas de traitement, préférez les interventions aux heures chaudes de la journée ; elles sont plus efficaces.

P.1..93

LIMACES :

Des dégâts importants de limaces nous sont signalés ; en particulier en Flandre Maritime, certaines parcelles ont du être retournées. Ces ravageurs sont restés discrets en début d'automne, mais la pluviométrie exceptionnelle des mois de septembre et octobre leur a été favorable.

En cas de dégâts constatés, intervenez avec des granulés à base de métaldéhyde (15 à 30 Kg/Ha) ou de mercaptodiméthur (3 Kg/Ha). Les traitements doivent être réalisés de préférence le soir. Leur efficacité peut être réduite en cas de fortes précipitations ou de températures basses (en particulier pour les produits à base de métaldéhyde).

En tout état de cause, les limaces sont des ravageurs difficiles à détruire il peut être nécessaire de réviser certaines pratiques culturales :

- renoncer au semis direct,
- éviter la formation de mottes et de cavités dans les couches superficielles du sol,
- contrôler l'incorporation des débris organiques.

NOTRE REPONDEUR

Tél. : (21) 73.25.13

-o-o-o-o-